



Cahiers d'enquêtes et d'analyses



n°6

Le fonctionnement participatif du Parc naturel régional des Ballons des Vosges



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Mairie-conseils



Parcs
naturels
régionaux
de France

2is innovation

ENQUÊTE
ET ANALYSE
RÉALISÉES
EN JUILLET 2002

Cette étude a été réalisée dans le cadre du partenariat entre la Fédération des Parcs
Naturels Régionaux et Mairie-conseils-CDC en collaboration avec 2IS.

Septembre 2002

Yves Gorgou, Mairie-conseils

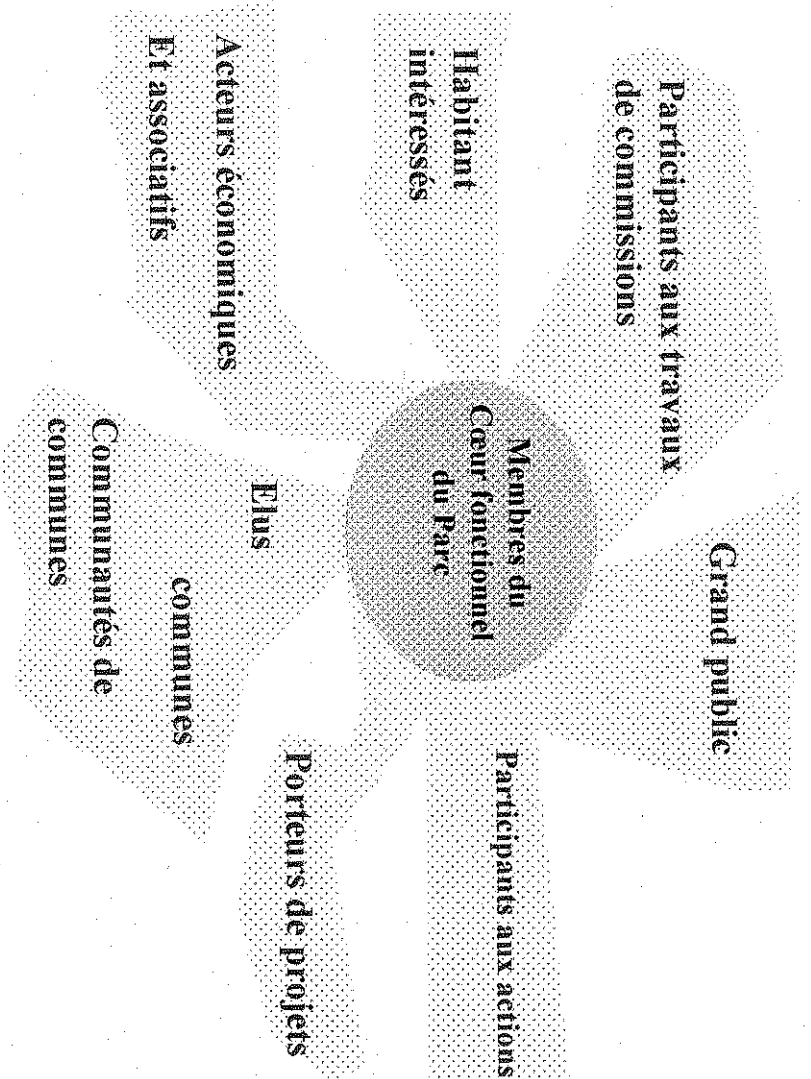
Nathalie Vicq-Thépot, Fédération des Parcs

Vincent Chassagne, 2IS-innovation

SOMMAIRE

Avant propos	3
Présentation du territoire et des acteurs de la participation	4
La participation au sein du « cœur fonctionnel » du Parc	6
Le syndicat mixte ouvert élargi	6
Les six commissions ouvertes	8
Le conseil scientifique	8
Le groupe évaluation	8
Exemplarité	10
Questions et marges de progrès	10
La participation au sein du territoire Parc	11
Révision de charte	11
Élus locaux	11
Acteurs économiques et associatifs	11
Habitants	12
Communication et participation	12
Participation par l'action	12
Soutien aux initiatives locales	14
Exemplarité	15
Questions et marges de progrès	15
Synthèse et principaux enseignements	17
La participation n'est pas une fin en soi	17
Une multitude de possibilités pour participer	17
Participer c'est agir	17
Être au courant pour participer	18
Participer c'est animer	18
Participer c'est multiplier	18
Extraits d'interviews	19

PNR des Ballons des Vosges : les acteurs de la participation



La participation au sein du “ cœur fonctionnel ” du Parc

LE SYNDICAT MIXTE OUVERT ELARGI

Comment fonctionne-t-il ?

Il se décline en trois organes : L'assemblée extra-syndicale, avec les 203 délégués des communes, qui se réunit une fois par an. Le Conseil Syndical composé de 66 membres, dont 56 avec voix délibératives et 10 avec voix consultatives (conseils économiques et sociaux : 3, associations : 7) qui s'est réuni 5 fois en 2001. Le bureau composé de 27 membres, dont 4 avec voix consultatives, qui s'est réuni également 5 fois en 2001.

Pourquoi élargi ?

« Il s'agit d'un PNR à 70% forestier, avec 28000 entreprises ... »

“ Il est fondamental d'intégrer l'ONF et les consulaires dans les voix délibératives ”

Adhésion des EPCI ?

Ils n'adhèrent pas en raison des différences de couverture en EPCI selon les 3 régions.

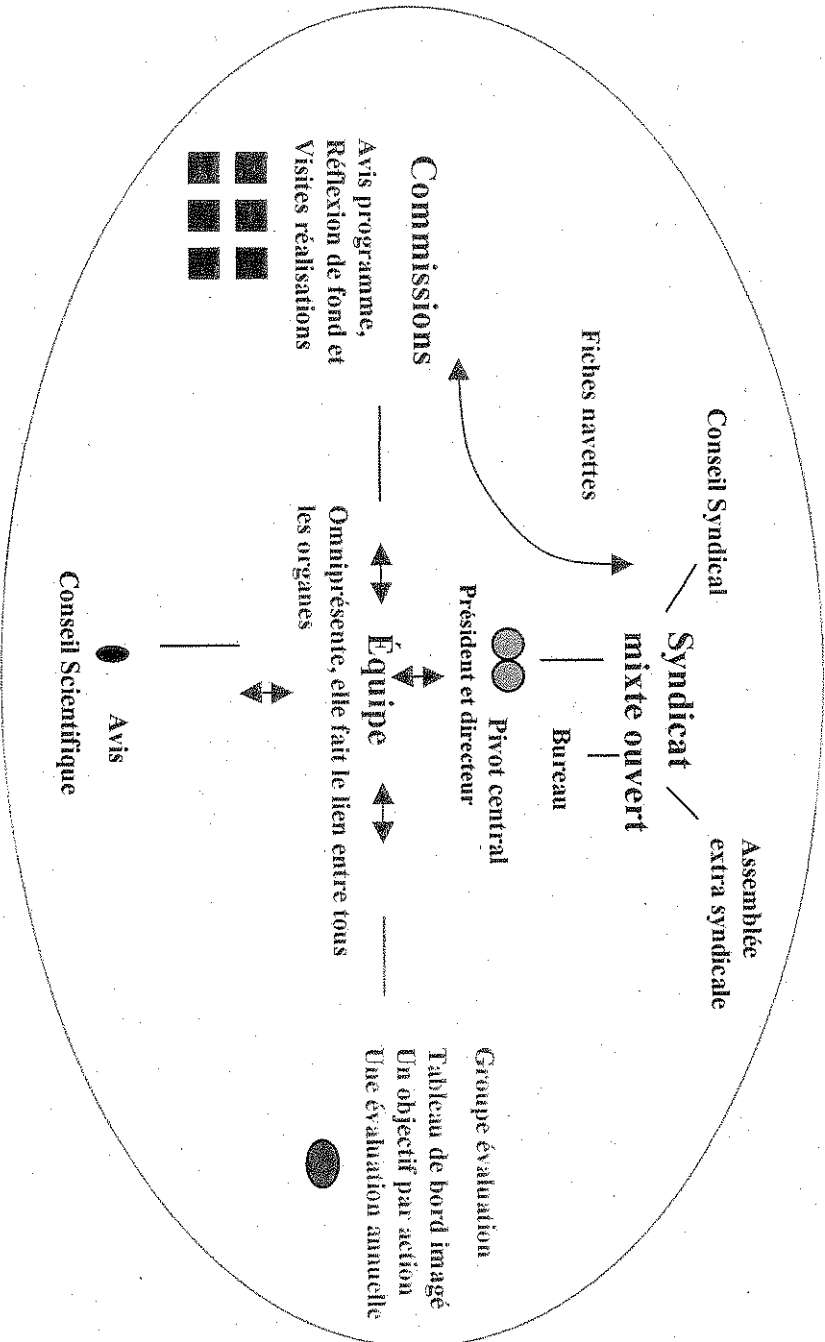
Comment se prennent les décisions ?

En pratique les membres à voix consultatives participent aux décisions; simplement ces voix ne sont pas citées sur les documents délibératifs.

La société civile est-elle consultée ?

Des fiches navettes pour les décisions annuelles de programmation sont rédigées pour recueillir les avis explicites des commissions et du Conseil Scientifique. De fait les avis des commissions sont suivis la plupart du temps par les élus. Ordre de grandeur : 80 fiches navettes avec environ 60 fiches avec avis favorable, 10 fiches amendées et 10 fiches avec avis réservé ou défavorable. Les commissions ne se prononcent pas sur les plans de financement.

La participation au sein du "cœur fonctionnel" du Parc



LES 6 COMMISSIONS OUVERTES

Qui participe ?

381 structures sont parties prenantes. Elles représentent « les forces vives du territoire », c'est à dire les personnes motivées des communes, des associations, des services publics... Pour participer, les personnes doivent établir une demande écrite sur le papier à entête d'une structure.

Comment sont-elles organisées ?

elles sont organisées selon les 6 grandes orientations de la charte. « Elles ne refont pas ce que fait le conseil syndical ». Elles travaillent selon 3 temps forts :

- Octobre- Novembre : Avis sur le programme annuel avant le vote du syndicat
- Février- Mars : Débat sur des sujets et propositions d'orientations
- Juin : Visites de terrain sur des réalisations (171 personnes se sont déplacées en 2001).

Ont-elles un organe de synthèse ? Non, il n'y a pas de « fédération » des commissions ou de « Conseil Transversal » ou même d'avis global annuel inter-commissions (trop lourd à monter)

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Il est très largement ouvert aux sciences humaines (à 50%) ; il donne un avis sur la programmation annuelle (sur les fiches navettes) et travaille à l'organisation de colloques sur des thèmes particuliers. Il s'occupe également de définir et de valider toutes sortes de travaux scientifiques à lancer ou en cours sur le Parc (recherches des laboratoires, thèses, mémoires...). Il siège 3 à 4 fois par an.

LE GROUPE EVALUATION

Ce groupe a travaillé sur la méthode, en liaison avec le Conseil Scientifique et a conçu un tableau de bord imagé « de type voiture », avec cadrans et voyants. Chaque action est dotée d'un objectif quantifié. Le groupe manifeste une volonté délibérée d'évaluation de l'impact de la charte sur le territoire au-delà de l'action du Syndicat Mixte.

Un temps d'évaluation annuel permet de faire le point, un travail plus approfondi se fera tous les 3 ans environ. La relation entre le groupe évaluation, les commissions, le Conseil Syndical et le Conseil scientifique n'est pas formalisée.

**Le comité
syndical**

**56 voix
délibératives**

Conseils régionaux 11
Conseils généraux 9
Communes 24
Villes-portes 3
Chambres consulaires 8
ONF 1

**10 voix
consultatives**

Conseils économiques et sociaux 3
Associations 7

**Le bureau
syndical**

**23 voix
délibératives**

Conseils régionaux 7
Conseils généraux 6
Communes 7
Villes-portes 1
Chambres consulaires 1
ONF 1

**4 voix
consultatives**

Conseils économiques et sociaux 1
Associations 3

**Les commissions
stratégiques**

Préservation et mise en valeur des Hautes-Vosges
Maintien des paysages ouverts et espaces de qualité
Contribution au développement économique en valorisant les patrimoines
Contribution au développement culturel
Pédagogie
Communication et promotion

EXEMPLARITE

- Les voix consultatives « décisionnelles de fait » au Conseil Syndical
- Le fonctionnement en trois temps annuels des commissions
- Les fiches navettes pour avis des commissions et du Conseil Scientifique avant les décisions de programmation annuelle
- Le groupe évaluation participatif

QUESTIONS ET MARGES DE PROGRES

Peut-on encore améliorer la participation à la prise de décision ?

Par exemple, en envoyant les fiches navettes à l 'avance, en allégeant les ordre du jour, ou en organisant des travaux en atelier pour avoir le temps de discuter du fond et pour pouvoir se donner une vision globale sur la programmation...

Peut-on améliorer la méthode d 'animation des commissions ?

Elles comptent plus de 60 membres en moyenne, et travaillent selon un ordre du jour très chargé, avec beaucoup d 'explications et de présentations des chargés de mission. L 'équipe technique est très présente. Pourrait-on imaginer d 'autres techniques d 'animation (ateliers, jeux pédagogiques, meilleurs supports visuels, ...) ?

Quel rôle va jouer le groupe évaluation ?

Disposera-t-il de temps d 'intervention auprès des commissions et des conseils syndicaux et scientifique ? Aura-t-il suffisamment d 'information et de vision globale pour pouvoir poser les bonnes questions et susciter des réflexions ?

Peut-on imaginer une fois par an une sorte de séminaire de travail des élus ?

D 'après nos témoins, les ordres du jour du Conseil Syndical très chargés obligent à adopter des postures de validation dans une forte proportion. Bien sûr la parole est volontiers accordée, mais les participants n 'en abusent pas. Car l 'objectif n 'est pas le débat.

Peut-on imaginer une autre pièce fonctionnelle participative ?

Seule l 'équipe technique, et en particulier le directeur et le président, assurent aujourd'hui le rôle de pivot, de charnière et de synthèse. Peut-on imaginer un groupe plus ou moins formel qui puisse représenter la société civile dans son ensemble, sans segmentation thématique ou territoriale ? Le groupe évaluation va-t-il tenir en partie ce rôle ?

La participation au sein du Territoire Parc

REVISION DE CHARTE

Des centaines de personnes ont été consultées et associées à la révision de la charte du Parc en 97 et 98. (800 personnes sont répertoriées).

ELUS LOCAUX

Quelle participation ?

Il n'y a pas de réunions ou de temps forts systématiques ou réguliers en dehors de l'assemblée extra-syndicale annuelle avec les 203 délégués communaux et les forces vives.

Quel lien avec les communautés de communes ?

Le territoire comprend 29 EPCI ; une réunion annuelle des agents de développement est organisée, Il n'y a pas de relais participatifs prévus dans les EPCI. Certaines semblent prêtes à jouer le jeu, en tant que « pivot participatif » entre Parc et Pays.

Une participation inégale ?

De fait, les élus participent lorsqu'ils sont utilisateurs du Parc et partie prenante du « cercle d'initiés ». Dans ce cas, ils connaissent l'équipe technique et savent « faire remonter » leurs besoins de manière informelle; ils participent alors souvent dans ce cas à l'un ou l'autre des organes du Parc. La proportion « d'initiés » est assez difficile à cerner...

Quel lien avec la participation dans les Pays ?

Les 8 Pays se structurent avec l'appui du PNR à partir des vallées et des pôles urbains situés plutôt en périphérie. Le Parc est le ciment des zones de montagne.

ACTEURS ECONOMIQUES ET ASSOCIATIFS

Ils sont représentés au sein du syndicat mixte ouvert, par les chambres consulaires, et dans les commissions plutôt par les techniciens des différentes structures. Les acteurs de base se retrouvent en fait assez peu.

Ils participent à certaines actions plus qu'à la réflexion.

HABITANTS

Une action expérimentale : l'Expo photos des habitants du Parc

Qui participe ?

Des habitants repérés par les techniciens à partir du grand fichier issu de la révision de charte et des commissions (et mis à jour tous les 2 ans). Condition : ne pas être au bureau d'une association, ni maire ou adjoint. 230 personnes ont été invitées, 60 sont venues et sont d'accord pour s'exprimer à travers les photos du territoire (expression du haï, aimé, souhaité...).

Et après l'exposition ?

Il est prévu que ce groupe propose lui-même l'arrêt, la répartition des membres dans les commissions, ou la poursuite sous une forme à déterminer...

COMMUNICATION ET PARTICIPATION

Il est évident que 400, 500, ou 700 personnes, cela reste peu sur 252 000 habitants !?

100 000 foyers reçoivent le journal « Ligne Bleue » et 2 calendriers d'événements (62 pages) ; le site Internet tourne à 6000 consultations/ mois (surement assez urbaines et touristiques) ; la charte et le Parc sont présentés sous la forme d'une plaquette ; des communications sont faites sur des bulletins municipaux ou d'EPCI. Mais le message ne passe toujours pas assez auprès des habitants. La fête des cols (proposée par un élu en Conseil Syndical), ou d'autres événements (voir plus bas), permet de « créer du vécu », « du lien territoire », et de contribuer à construire cette identité commune.

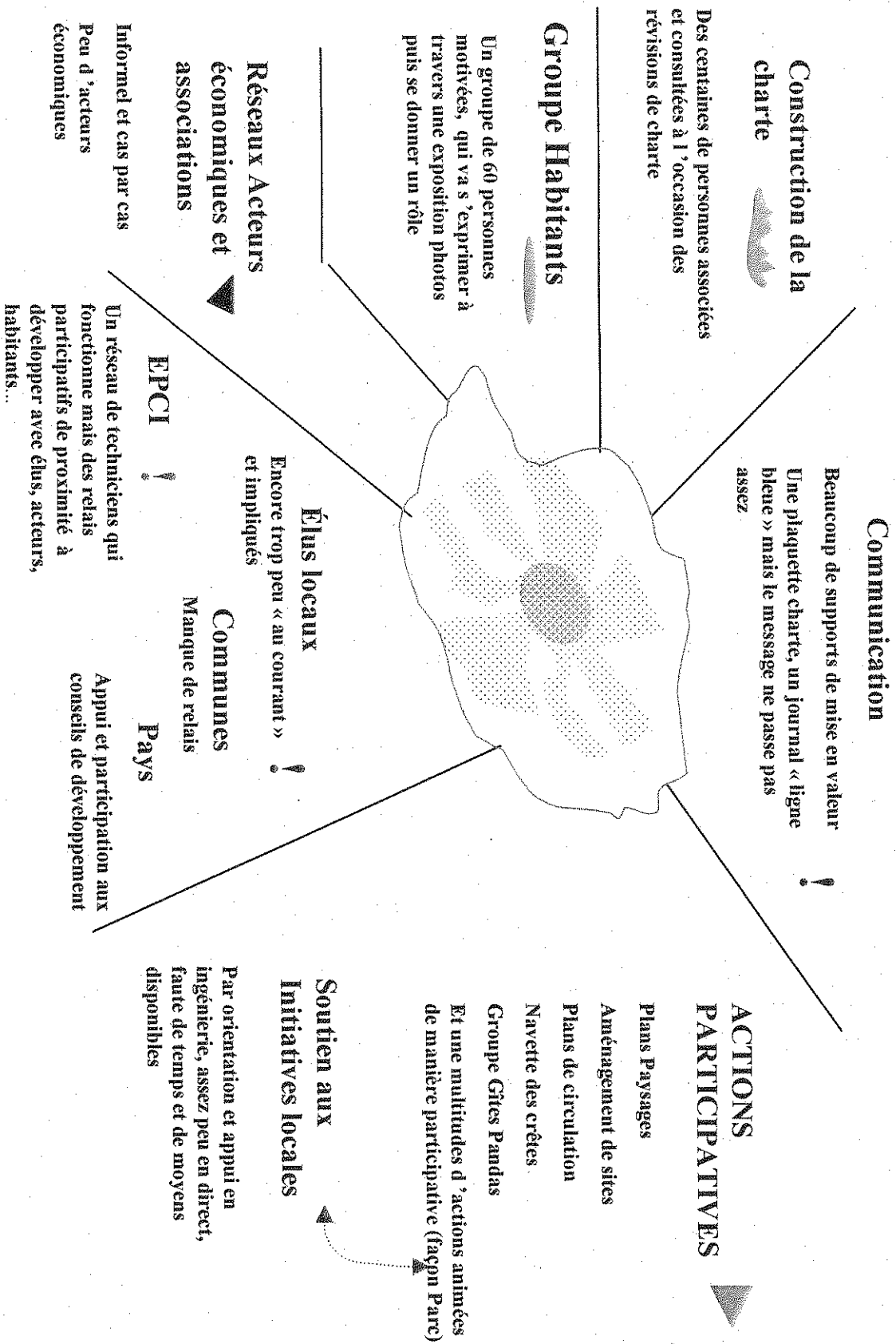
PARTICIPATION PAR L'ACTION

Elle est encouragée et tentée, sur les opérations transversales et bon nombre d'actions du Parc. « Cela fait partie de la philosophie Parc », « de la manière de faire ».

Exemples :

- Service de transport des crêtes : très forte participation à la définition et à l'amélioration du service.
- Aménagement de sites : Hohneck et Schlucht avec participation des acteurs socio économiques, des élus et des techniciens.

La participation au sein du Territoire Parc



- Fête des Cols : un repas sur les principaux cols le même jour, pour participations et rencontres inter-vallées.
- Plans Paysages : consultations et participations des écoles et des parents d'élèves.
- Et d'autres actions : POS patrimoniaux participatifs..., Groupe des propriétaires de gîtes Pandas... etc.

SOUTIEN AUX INITIATIVES LOCALES

Comment est-il réalisé ?

Il est peu pratiqué en direct, en dehors de certains programmes ou de certaines opérations (exemples Leader). Les programmations annuelles concernent essentiellement des actions dont l'initiative provient de l'équipe Parc (actions destinées à réaliser les missions et les actions directement issues des orientations de la charte). Cependant l'équipe accueille et oriente les porteurs de projet vers les bons partenaires.

Exemples de Programmes LEADER

Le PNR est maître d'ouvrage du programme Leader du secteur Franche-Comté. La participation est organisée en direction des propriétaires des résidences secondaires, et permet de favoriser l'installation permanente de quelques uns de ces résidents et le retour de jeunes ...

EXEMPLARITE

- Le groupe Habitant avec sa bonne motivation de départ, l'exposition photos et son rôle non prédéterminé.
- La recherche de participation dans la communication (événements festifs et culturels).
- Le souci constant de la participation dans les actions : « Il y a deux manières de faire un plan Paysage : l'une en étude et validation, l'autre en regards croisés, pédagogie et propositions ».

QUESTIONS ET MARGES DE PROGRES

Comment associer et faire participer les acteurs économiques et associatifs ?

Il semble que les représentations consulaires et institutionnelles ne suffisent pas, car elles sont trop techniques. Peut-on imaginer une forme innovante, intéressante, dans laquelle chacun trouve une plus-value, en échange, idées, rencontres, propositions, ou tout autre retour indirect ?

Améliorer la communication vers les élus, maires et conseillers

La question est difficile et ne sera pas résolue à 100% ; il restera toujours des « sous-informés » et des « mal informés ».

Comment poser le problème selon toutes ses facettes ? Peut-on expérimenter des actions ou supports ? Comment font les autres territoires ? Comment se fait-il que des zones entières semblent moins bien informées que d'autres ? Peut-on améliorer l'animation de l'assemblée extra-syndicale et en faire un moment fort ? Comment ne pas perdre les contacts, du fait de la montée en puissance des EPCI et des Pays ?

Créer des liens formels avec les communautés de communes

Peut-on organiser des relais avec les communautés de communes pour la communication, pour l'action, pour la réflexion ? Cette question est posée par les maires et délégués communautaires que nous avons rencontrés. Ils regrettent la non participation des EPCI au sein du syndicat mixte. Le Parc réunit une fois par an les techniciens des EPCI, mais cela est insuffisant. Plusieurs Parcs formalisent les coopérations de manière institutionnelle et sous la forme de conventions (Cotentin, Caps et Marais d'Opale...), d'autres font des réunions annuelles d'information en conseils communautaires (Brenne), ou mobilisent très fortement les communautés de communes à l'occasion du contrat Territorial Loi Voynet (Haut-Languedoc).

Quelles pistes pour Le Parc des Ballons des Vosges qui comprend 29 communautés de communes ?

Communiquer « Participez »

Le Parc est à tout le monde. « Se sentir informé, être au courant, c'est le premier étage de la pyramide ». Participer, c'est aussi une manière d'être avec le territoire, « une construction collective qui passe par des gestes et comportements simples ». Toutes les valeurs de respect du patrimoine, de développement harmonieux, de concertation, de prise en main de son destin... sont difficiles à véhiculer. Elles doivent sortir de l'univers de l'équipe technique et des quelques supports papier. D'où l'idée de la participation par l'action, des événements, du groupe des habitants... Et d'une manière générale : peut-on s'appuyer davantage sur les réalisations concrètes pour communiquer dans les médias existants (presse, TV, radio, supports locaux) ?

Encourager l'initiative locale

Peut-on multiplier les actions participatives en s'appuyant sur des relais locaux ? Peut-on s'intéresser davantage au quotidien des habitants ? Peut-on s'appuyer sur l'intérêt du public pour l'histoire et la culture rurale, afin de multiplier les points de contacts et un brassage culturel « façon Parc » ? (théâtre rural, conférences, cafés de l'histoire...)

Le développement économique, pris en charge par les EPCI, peut donner lieu à des coopérations de terrain au service des acteurs en place. De même le volet social au cœur du développement durable, (avec tous les critères d'équité), peut être source de projets pour les plus défavorisés. Les relais existent, le public aussi.

Synthèse et principaux enseignements

LA PARTICIPATION N'EST PAS UNE FIN EN SOI

Elle permet par exemple une meilleure écoute des besoins : c'est le cas, avec le travail des commissions qui prolonge les consultations périodiques au moment des révisions de charte. C'est le cas avec le groupe habitants qui s'exprime à travers l'expo photos.

Elle permet de meilleurs projets : nous avons cité l'exemple des plans de paysage, de la navette des crêtes, du groupe des propriétaires de gîte.

Elle permet plus d'initiatives : cela est net avec les programmes LEADER, mais pourrait être renforcé davantage, en l'élargissant au secteur du cadre de vie, de la culture...

Elle permet une création de sens collectif : selon les valeurs et messages véhiculés par la charte. Nous avons interrogé tous nos témoins sur la vocation du Parc, et l'on trouve les tendances « Parc Territoire », « Parc vitrine », « Parc massif », « Parc développement », « Parc Outil », « Parc rencontres ».

UNE MULTITUDE DE POSSIBILITÉS POUR PARTICIPER

La pratique participative relève de plusieurs dimensions. Elles apparaissent très nettement sur les schémas. Citons : réflexion, décisions, évaluation, communication, actions construction...

PARTICIPER C'EST AGIR

La pratique participative ne se réduit pas à la réflexion et à l'association aux décisions. L'action est pour le Parc des Ballons des Vosges le canal privilégié, car elle touche davantage de personnes, plus près du quotidien et elle sert le projet de territoire.

ETRE AU COURANT POUR PARTICIPER

la pratique participative doit sortir du cercle des initiés. Que cela soit pour les élus, les associations, les acteurs économiques, les habitants potentiellement porteurs d'initiative, le Parc peut s'adresser involontairement de manière préférentielle, à un ou deux cercles d'initiés. La communication doit inviter à la participation. Elle doit toucher un public toujours plus large, et peut-être se rendre elle même plus conviviale. (événements, culture, initiatives de proximité...).

PARTICIPER C'EST ANIMER

La pratique participative dépend des savoir faire animation. Rien ne sert de convoquer à 4 heures de réunion si les 60 personnes ne font qu'écouter, alors qu'elles entendent mal « dans cette salle qui n'a pas de micro », qu'elles ne voient rien et qu'elles sont venues aussi pour parler. Il faut innover dans les techniques et supports d'animation. L'expérience de l'Expo photos des habitants, support d'animation original, est un exemple.

PARTICIPER C'EST MULTIPLIER

La pratique participative dépend de toutes sortes de relais d'animation, de communication, de réflexion et d'action. Il est évident que la capacité d'animation de l'équipe du Parc est limitée pour un territoire aussi vaste et comprenant 250 000 habitants. Le sens de la charte est de pouvoir partager le projet du territoire autant dans les objectifs que dans les actes et les responsabilités.

Comment le Parc peut-il multiplier cette pratique? Peut-être en travaillant particulièrement avec les communautés de communes, futures charnières de développement de proximité entre Parc et Pays. Le savoir faire animation, La formation, les réseaux, l'évolution des organes du Parc, les appels à initiatives, les événements, les projets concrets... sont autant de pistes de réflexion.

Extraits d'interviews

A propos de ce qu'est vraiment le Parc

“ Le plus intéressant dans un Parc naturel régional, ce sont tous les lieux de réflexion sur ce que nous - élus, acteurs économiques et habitants - avons en commun dans notre territoire. Cette recherche d'une identité commune, la réflexion sur l'avenir que l'on peut avoir ensemble, et aussi la confrontation de nos expériences, voilà l'important. Le Parc est un des outils de cette construction commune.”

“ Finalement, l'intéressant dans le Parc c'est d'avoir une institution à une échelle plus vaste, qui est capable de porter un regard extérieur, de repérer ce que l'on fait, et de nous valoriser, de nous mettre en relation aussi avec d'autres, et de démultiplier les expériences intéressantes. C'est son effet “ loupe ” qui est précieux dans un cadre collectif : secteur géographique, domaine de travail, ensemble d'acteurs...”

“ Quand on est proche de la structure, tout va bien. Il y a du débat, on a de la visibilité, on n'est pas mis devant le fait accompli, bref, on se sent bien. Par contre, lorsqu'on est un nouvel élu, c'est beaucoup plus difficile. Comment rentrer en contact si l'on y va pas soi-même ? Il faut surtout avoir compris que le Parc peut être un partenaire. Et c'est aussi vrai pour les habitants. ”

“ Les communautés de communes pourraient être un bon vecteur de cette idée. Mais il y a deux conditions : -il faut que les communautés de communes puissent adhérer au Parc, et que soit résolue la question des cotisations des communes et communautés de communes -il faut que la communication entre le Parc et la communauté soit suffisante et bien organisée. La communauté pourrait alors communiquer conjointement avec le Parc sur toutes les questions de gestion de l'espace ou de valorisation patrimoniale du territoire.

“ Le Parc doit se faire connaître des maires et des élus de toutes les communes, notamment après les élections municipales. Il peut les rencontrer par groupe de trois ou quatre communes par exemple. La rencontre est essentielle. ”

A propos du sens du Parc

“ Les gens sont très intéressés par les savoir-faire, les gestes, ce qu'ils ont peur de perdre. Ils sont prêts à les apprendre, à faire ensemble. C'est vrai aussi sur la dimension historique. Elle est un besoin que l'on sent fort au sein de notre population. C'est pour cela que l'on se sent en phase avec le Parc. Parce que tout ce qui touche au patrimoine au sens large et à la ruralité a beaucoup d'avenir, et que le Parc est au cœur de tout cela. ”

A propos du système participatif et de l'articulation entre territoires

“ Pour le Parc, il est important de communiquer, non comme une structure de plus, mais comme quelque chose de différent des autres formes territoriales. Le Parc, c'est en effet autre chose : un laboratoire d'idées, un lieu qui réunit, où l'on expérimente, où l'on essaie. ”

“ Il faut aussi articuler les formes de participation du Parc, des communautés de communes et également des pays en train de naître. Cette mutualisation des expériences de participation, voilà un fantastique chantier pour l'avenir ! ”

A propos de l'évaluation

“ La démarche d'évaluation sera très positive pour la rédaction de la future charte. En effet, la précédente n'était pas assez claire sur le lien objectifs-mesures-résultats attendus. Désormais, derrière chaque action, on annonce un objectif attendu, qualitatif ou chiffré. Cela rend le rôle du Parc plus clair, plus lisible. ”

“ La démarche d'évaluation est un processus intéressant en termes de participation. En effet :
-Il a permis de mettre dans le bain toute l'équipe du Parc, tous ses agents.
-Il implique également bien le conseil syndical.
Il faudra à l'avenir qu'il implique aussi les élus locaux. ”

A propos de la démarche d'un "groupe d'habitants"

“ Nous avons été contactés par le Parc suite au fait que nous nous étions manifestés auprès de lui d'une façon ou d'une autre. Par exemple en ce qui me concerne, j'avais participé à des projets avec ma classe proposés par le Parc ou bien visité la Maison du Parc, et j'avais adressé au Parc des observations par courrier ou sur le livre d'or, suite à ces expériences.

Le courrier nous proposait de participer à la constitution d'une "assemblée des citoyens du territoire". Cette idée m'a plu, parce qu'une telle initiative est rare, étonnante et sympathique. J'ai donc rempli un talon en acceptant le principe. Puis j'ai été invité à une réunion.

Soixante personnes participaient à cette première réunion. Nous avons eu le loisir de nous présenter de manière ludique. Puis le directeur a présenté le Parc. J'ai été frappé par la très grande densité de la population. Ensuite, il a été proposé de participer à une petite expérience : prendre deux clichés de notre choix, l'un sur quelque chose qui nous plait beaucoup, l'autre quelque chose qui nous déplaît souverainement dans le Parc. On doit les rendre à l'accueil du Parc en format classique 10x15. Je trouve l'idée intéressante car cela nous oblige à être synthétique dans notre expression ! »

En septembre, nous serons à nouveau invités pour une analyse commune de toutes ces photographies. J'imagine que vont en sortir des éléments positifs et négatifs du Parc, que l'on pourra sans doute regrouper ».

Après ? Eh bien, j'aimerais que l'on soit invité à participer aux commissions, pour voir comment elles travaillent et comment se prennent les décisions. Le groupe d'habitants pourrait aussi constituer un relais du Parc vis-à-vis d'autres habitants, car il paraît constitué de manière assez représentative du Parc, et il assure ainsi un bon maillage géographique et social du Parc.”

A propos de l'image du Parc

“ Quand je présente le Parc dans des animations ou des sorties, il y a toujours une écoute, un intérêt manifeste, parce que finalement les gens ne savent pas trop ce que c'est, mais sont demandeurs pour en savoir davantage.”

A propos du Plan de paysage

“ Dans cette vallée, environ 800 élèves de classes primaires ont participé à projet paysage, dans lequel ils bénéficiaient de 5 à 7 demi-journées d'animation pour les aider à observer, analyser puis imaginer l'avenir de leur paysage. Sur trois années, cela a donc représenté une dizaine de classes par an de 25 élèves en cycle 3.

Parallèlement, était engagée la réalisation de ce plan de paysage, avec la participation des élus de la communauté de communes, des agriculteurs, de sociétés d'histoire, d'instituteurs, avec l'appui du Parc et de spécialistes du diagnostic. Les enfants ont participé par leurs travaux à la restitution finale.”

Référence Catalogue des publications de Mairie-conseils : E 54

Commande auprès de Mairie-conseils-diffusion

SDL 329 - 16, rue Berthollet

94110 Arcueil

Téléphone (répondeur) 01 58 50 17 00

Fax : 01 58 50 00 74

Mairie-conseils, Caisse des dépôts et consignations

72, avenue Pierre Mendès France - 75914 Paris cedex 13

Tel. 01 58 50 75 75 - Fax 01 58 50 06 83



CASSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS